AQSA module 1

Ligue du Sport Adapté Ile-de-France

1-2 et 3 Avril 2015 - Hautefeuille

A chacun son défi !

L' Attestation de Qualification du Sport Adapté

L'accès aux pratiques d'activités physiques et sportives pour les personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques étant inscrit dans la loi et étant l'une des priorités du Ministère de la Jeunesse, des Sports, la Fédération Française du Sport Adapté propose une formation aux professionnels ou futurs professionnels des métiers du sport ainsi qu'aux bénévoles d'associations sportives, quels que soient leurs champs d'intervention et dans la limite des prérogatives accordées par les textes réglementaires (cf. RNCP).

Cette formation complémentaire favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de ces publics. Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires.

Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'État ou dans des structures de loisirs à caractère sportif.

L'AQSA se décline en une quinzaine d'options sportives.
Elle se compose de 3 modules se déroulant dans un délai maximum de 2 ans
(le module 1 étant un pré-requis pour participer au module 2)

Module 1 (21h)

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles, des contextes, de la pratique des APS et de leur environnement

→

Module 2 (21h ou 35h)

Intervention pédagogique axée sur une famille d'activité

→

Module 3 (20h ou 30h)

Stage pédagogique en situation

Le module 1

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou présentant des troubles psychiques, des contextes de la pratique des A.P.S. et de leur environnement

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les publics relevant de la délégation de la F.F.S.A ;
- Connaître la Fédération Française du Sport Adapté, son organisation, ses finalités ;
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie ;
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singulier ;
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes.

Contenu

- Notions de handicap, déficiences, maladie ;
- Les déficiences intellectuelles : origines, évolutions, conséquences pour la vie des sujets ;
- Les troubles psychiques : les pathologies, le soin ;
- Identifier des besoins ;
- La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive, conventions avec les autres fédérations… ;
- Le secteur spécialisé : caractéristiques, objectifs, organisation, missions ;
- Représentations du handicap et intervention éducative ;
- Les démarches pédagogiques, réflexions sur leur choix pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages.

Public

- Diplôme Jeunesse et Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- Diplôme de l'enseignement Supérieur : Licence STAPS
- Diplôme de la branche Sport : CQP
- Des stagiaires en cours de formation des diplômes mentionnés ci-dessus;
- Des personnes souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club (seul module de l'AQSA accessible)

Tarifs

500 euros

250 euros (tarif individuel)

Programme prévisionnel

MODULE 1 - INTERDISCIPLINAIRE		
Mercredi 1 Avril 2015 **Hautefeuille**	**9h00 – 13h00** **14h00 – 17h00**	Présentation de la formation Modèles théoriques et définitions du handicap FFSA : réponse aux besoins des pratiquants Séances pédagogiques auprès des publics Retour de séance
Jeudi 2 Avril 2015 **Hautefeuille**		Pathologies et caractéristiques des publics La notion de jeu Les démarches pédagogiques : identification, réflexions sur leur choix pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages. Préparation de la séance pédagogique
Vendredi 3 Avril 2015 **Hautefeuille**		Séance pédagogique Retour de séance Le secteur spécialisé Modalités d'intégration des sportifs en situation de handicap en club ordinaire Bilan de fin de formation et présentation module 2

A chacun son défi !

Modalités administratives

Certifications et délivrance du diplôme de l'AQSA

La délivrance de l'AQSA est soumise à la certification des compétences du stagiaire lors d'une évaluation portant sur l'animation d'une séance en fin de projet dans le cadre du stage réalisé ainsi que d'un entretien avec un évaluateur de la FFSA.

Une attestation de la structure d'accueil certifiant la durée et les conditions de mise en œuvre du stage devra également être jointe. Au terme de son cursus de formation, le candidat se verra remettre le diplôme de **l'Attestation de Qualification Sport Adapté dans l'option de sa discipline sportive.**
Les stagiaires se verront remettre une attestation de présence à chacun des modules suivis.
Les stagiaires bénévoles ne pourront quant à eux que suivre le module 1 de l'AQSA.

Inscriptions

- Les dossiers d'inscription se doivent d'être retournés avant la date du **13 Mars 2015.** Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception de votre dossier afin de valider votre dossier.
- Tout dossier incomplet se verra refusé.

Tarifs

Le coût de l'inscription au module de l'AQSA est de **500 euros par stagiaire**. Un tarif préférentiel de **250 euros par stagiaire** est mis en place pour les financements individuels. Le prix indiqué ci-dessus, comprend uniquement les frais pédagogiques. Les frais de transport et de restauration étant à la charge de l'employeur ou du stagiaire.
Durant la formation, vous pourrez bénéficier d'une restauration sur place. Le tarif par repas est de **7 euros** par personne. Merci d'inclure le tarif des repas dans votre règlement.

Financement

Ces formations peuvent-être financés par un **OPCA.** Pour toute demande de prise en charge OPCA, merci de renseigner tous les champs de la fiche d'inscription. Une convention tripartite spécifiant le déroulé de la formation ainsi que la nature de la prise en charge sera retournée à l'employeur. N'hésitez pas nous contacter pour vos démarches.

Inscription à la formation

1 - 2 et 3 Avril 2015 - Hautefeuille

Mme ❒ Mlle ❒ Mr ❒

Nom : ……

Prénom : ……

Profession : ……

Adresse personnelle :……

C.P. …… Ville……

Téléphone : …… / …… / ….. / …… / ……

Mail : ……@……

☐ Je suis titulaire d'un diplôme ouvrant des prérogatives d'exercice d'encadrement d'une APS auprès de tout public :

❒ BEES 1er degré, option(s) ……

❒ BEES 2è degré, option(s) ……

❒ BPJEPS, option(s) ……

❒ DEJEPS, option(s) ……

❒ Licence STAPS, option(s) ……

❒ CQP, option(s) ……

☐ Je ne suis pas titulaire d'un des diplômes mentionnés ci-dessus, et atteste avoir connaissance que le diplôme de l'AQSA ne pourra m'être délivré.

Afin de valider votre inscription, **les documents ci-dessous doivent être envoyés au siège de la Ligue Sport Adapté IDF :**

- la fiche d'inscription remplie ;
- une copie recto-verso de la carte d'identité ;
- une copie du diplôme ;
- une copie du contrat de prestation de service pour les financements OPCA ;
- le règlement des frais pédagogiques et/ou de restauration à l'ordre de

« Ligue Sport Adapté d'Ile-de-France »

Si prise en charge OPCA, merci de joindre un chèque de 500 euros à votre inscription. Celui-ci ne sera encaissé et vous sera retourné dès payement de votre OPCA).

Facturation

Nom et Adresse de la structure employeur :

Nom et Prénom de l'employeur :

Tél :

Mail :

☐ Repas. Nombre de repas ……

☐ Prise en charge par un OPCA (nom de l'organisme) : ……

☐ Financement individuel

A…… Le……

Cachet et signature de l'employeur

Signature du stagiaire

Contacts

Pour recevoir les plaquettes d'inscriptions pour les formations AQSA ou pour toutes questions sur nos formations, n'hésitez pas à nous contacter :

Coordinatrice Formation

Céline MASSANET
Conseillère Technique Fédérale
Ligue Sport Adapté d'Ile-de-France

01.45.40.71.37
celine.massanet@ffsa.asso.fr

Coordinatrice CDSA 77

Véronique TRICON
Conseillère Technique Fédérale
Comité Départemental du Sport Adapté de Seine et Marne

06. 12.88.05.51
Veronique.tricon@ffsa.asso.fr